

## **Interpellation urgente – Conseil communal de Lausanne**

### **Attaque à la voiture-bélier lors d'une manifestation en soutien au peuple palestinien : comment expliquer la passivité et le « deux poids, deux mesures » du corps de police lausannois face à un tel incident violent ?**

Ce samedi 6 septembre, lors d'une manifestation en soutien au peuple palestinien, dénonçant le génocide et la famine à Gaza, un événement d'une gravité sans nom s'est déroulée à Lausanne : une voiture-bélier a foncé dans une foule pacifique.

Alors que les manifestant·e·s observaient une minute de silence pour toutes les personnes tuées en Palestine, assis·e·s sur le carrefour de Chauderon, un homme au volant d'une voiture a foncé sur la foule composée de familles, de personnes âgées et d'enfants, créant un mouvement de panique. Deux personnes légèrement blessées sont à déplorer et de très nombreuses personnes se trouvent encore profondément choquées par cette dangereuse attaque.

Fort heureusement, les conséquences ne sont pas plus tragiques que cela, car au vu de la vitesse du véhicule et du fait que les manifestants·e·s étaient assises, on aurait pu craindre le pire. Sans la réactivité de la foule, des blessés graves ou mortels étaient inévitables. Il s'agit à notre sens d'une tentative d'attaque choquante contre toutes les personnes, adultes et enfants mobilisés contre le génocide à Gaza.

Les manifestant·e·s présent·e·s sur place dénoncent une non-réactivité des policier·ère·s présents face à la rapidité de la voiture, un carrefour trop peu sécurisé ainsi que le manque de toute action sérieuse pour stopper le véhicule.

Plus tard, des vidéos montrant l'arrestation en toute tranquillité de l'homme venant de commettre cette grave attaque nous laissent sans voix. On y voit entre autres, un policier serrer la main de cet individu, discuter tranquillement avec lui sans qu'il soit contraint dans ses mouvements. On y voit même la police prendre des photos du véhicule endommagé. Cette indulgence à l'égard d'un individu ayant commis une attaque aussi grave est profondément choquante et incompréhensible.

Face à cette arrestation d'une étonnante complaisance, on ne peut que ressentir une impression du deux poids deux mesures terriblement injuste. Que ce serait-il passé si l'individu en question n'avait pas été un homme blanc au volant d'une voiture de luxe ? Comment le ministère public aurait-il qualifié cette attaque ? À l'heure actuelle, une enquête pour simple « mise en danger » a été ouverte par le ministère public. Ce laxisme dans l'interpellation de cet individu contraste violemment avec les arrestations procédées par la police de personnes racisées ces dernières années, ou dans le cadre des courses-poursuites ayant mené à la mort tragique de deux adolescent·e·s mineurs cet été à Lausanne.

Nous tenons également à dénoncer ici les propos tenus par le Municipal en charge de la sécurité dans les jours qui ont suivi cet événement dans divers médias. M. le Municipal a en effet de manière proprement scandaleuse tenté de justifier et légitimer l'acte criminel de cet individu en évoquant une exaspération d'une partie de la

population face à l'occupation répétée de l'espace public. L'action de cette voiture-bélier aurait pu causer des dizaines de blessés ou pire. Nous rappelons également que le droit de manifester est un droit fondamental et garanti en Suisse, qu'il s'agit de préserver avec la plus grande ferveur. Nous estimons également que toute tentative de minimiser les faits en parlant de « voiture-folle » ou de « panique » du conducteur revient à justifier la violence contre l'ensemble des personnes qui manifestent pour une cause ou une autre à Lausanne et en particulier ceux qui ont à nouveau dénoncé samedi dernier le génocide en Palestine.

---

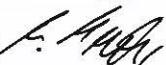
**Ceci nous amène à adresser les questions suivantes à la Municipalité:**

1. Après avoir passé 48h en détention provisoire, le conducteur de la voiture-bélier a finalement été libéré. La Municipalité peut-elle nous indiquer les raisons derrière une telle décision ?
2. Quelle appréciation la municipalité fait-elle de l'ouverture d'une enquête par le ministère public pour simple mise en danger ?
3. Comment se fait-il que la voiture ait pu passer le cordon de police et qu'aucune démarche sérieuse ne semble avoir été entreprise pour empêcher le véhicule de passer ?
4. La police a-t-elle donné l'ordre au conducteur de s'arrêter lors de sa descente de l'avenue de Beaulieu, et si non, pourquoi ?
5. Pourquoi la police de Lausanne ne semble pas avoir réellement empêché l'assaillant de s'enfuir ni l'avoir suivi sur le pont dans sa fuite ?
6. Comment un membre de la Municipalité peut-il cautionner une telle attaque en minimisant la gravité de ses conséquences et en évoquant simplement un ras-le-bol d'une partie de la population face aux manifestations ? N'a-t-il pas l'impression de souffler sur les braises dans une situation tendue où la police fait face à une défiance sans précédent ?
7. Celui-ci ayant dépassé une ligne blanche sur toute la descente de l'avenue de Beaulieu, La Police a-t-elle mis une contravention à l'automobiliste ?
8. Comment la municipalité explique-t-elle le traitement de l'arrestation de l'individu en question? Estime-t-elle approprié qu'un membre du corps de police ait serré la main à un individu venant de foncer sur une foule et mis en danger des centaines de manifestant.e.s?
9. Comment la Municipalité de Lausanne se positionne-t-elle face à une impression de deux poids deux mesures, dans la manière dont la police de Lausanne a d'interpeller les individus en fonction de leur apparence ?
10. La Municipalité prévoit-elle de mettre à disposition l'ensemble des preuves et témoignages (vidéos, communications des agents, appels à témoins, etc.) permettant au ministère public de mener l'enquête de la manière la plus rigoureuse et la plus transparente possible ?

Lausanne, le 9 septembre 2025

---

Romane Benvenuti



Olivia Fahmy

Prisca Morand

Ilias Panchard



Nathalie Caruel

Constance Von Braun

Virginie Kyriakopoulos

Audrey Petoud (PS)

Léonie Kovaliv (EàG)

